

« *Tout ce qui intéresse le Morvan est nôtre* »



## L'éditorial

Chères consœurs, chers confrères,

Non, l'Académie du Morvan n'a pas (encore...) déménagé près de la Porte Notre-Dame à Château-Chinon. C'est pourtant ce que nous avons pensé en voyant, mi-juillet, le nom de notre académie sur cette toile tendue à gauche de la porte de l'enceinte médiévale, trompe l'œil déployé par la mairie pour cacher le magasin délabré qui entachait la vision des restes les plus imposants de la vieille ville avec son pont-levis encadré par deux tours rondes qui protégeaient l'entrée principale dans la cité. A suivre...



En revanche, signe du retour à une vie normale, tout en respectant les consignes de sécurité sanitaire, nous avons pu tenir notre assemblée générale le 3 juillet, soit le premier samedi de juillet faisant en sorte que tout reprenne son cours normal ou presque. De même, début août, comme convenu, notre réunion du Conseil d'administration a pu avoir lieu dans les locaux

du Centre Culturel Condorcet à Château-Chinon. Enfin, la visite de « printemps » à Chalon-sur-Saône, après plusieurs rebondissements, a pu avoir lieu le 18 septembre, et par beau temps pour découvrir agréablement la ville au XV<sup>e</sup> s.

Le mois de juillet 2021, bien décidé à compenser la sécheresse du mois de juillet 2020 (80 mm à Saint-Prix contre 10mm), nous a tout de même offert quelques très chaudes journées comme celle du 22 juillet, dans ce remarquable cimetière belvédère de Lormes, pour la commémoration du souvenir de Pierre Malardier, instituteur « socialiste » puis brièvement, député de la Nièvre en 1849, avant d'être régulièrement condamné pour son militantisme républicain.

Enfin, si vous en avez l'occasion, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, les mercredis matin au local de l'académie à Château-Chinon, place Gudin, pour partager vos découvertes, vos centres d'intérêt, avec les membres du bureau ou pour consulter les ouvrages de notre belle bibliothèque.

Jean-Loup Flouest

## Dans ce numéro

- |  |           |
|--|-----------|
| • L'éditorial  | page n° 1 |
| • L'assemblée générale du 3 juillet  | page n° 1 |
| • Brèves informations à propos du conseil d'administration du 7 août 2021...                                     | page n° 2 |
| • Visite de l'exposition à Chalon-sur-Saône, exposition jumelle de celle d'Autun en collaboration avec Le Louvre | page n° 3 |
| • Les racines morvandelles du général Gudin  | page n° 3 |
| • Echos et nouvelles   | page n° 4 |

## L'assemblée générale du 3 juillet

Nous étions une bonne soixantaine à pouvoir suivre non pas une, mais deux conférences, puisque deux spécialistes des sujets liés à l'énergie nucléaire avaient répondu à notre invitation qui faisait suite à la publication du bulletin n°89 sur le chercheur d'uranium en Morvan, Henri-Germain Carrat, par messieurs Chabard et Passaqui.

L'ingénieur géologue, Denis Virlogeux, avec une passion qui n'a pas été éteinte par l'omelette norvégienne servie au Vieux Morvan, lors de notre repas de clôture, a replacé les recherches d'uranium en Morvan d'abord dans le temps, de la politique volontariste d'après-guerre (compteurs Geiger et vélos) aux techniques les plus innovantes de prospection (modélisation des pièges géologiques à uranium et avions). Après avoir salué le travail de Carrat en montrant les synthèses obtenues sur les « districts uranifères de Grury-Luzy et de Château-Chinon », il a replacé ensuite ces productions régionales dans la géologie mondiale (1422 tU dont près de 110 t à L'Huis Jacques d'un minerai riche à près de 3° / °° (soit près de 2% de la production nationale). Il nous a emmenés en Afrique centrale, au Canada et au Kazakhstan d'où sortent aujourd'hui les minerais très recherchés par nos cultures énergivores ...mais encore à des prix jugés raisonnables !



Mais l'énergie issue de l'uranium n'est pas encore arrivée dans les câbles électriques de notre vie quotidienne.

Ce fut l'objet de la seconde conférence par un morvandiau, l'ancien directeur de la sûreté dans les centrales nucléaires EDF, André Digoin. Son sang-froid fut tout de suite mis à l'épreuve par une connexion informatique récalcitrante. Ses solutions de secours (clé de sauvegarde puis papier) nous ont rapidement fait comprendre que derrière cette simplicité dans la présentation des procédures de sécurité, se cachait une grande détermination face aux obstacles éventuels. L'inquiétude que fait naître la présence d'une centrale nucléaire (machine à vapeur sophistiquée) avec son combustible radioactif si puissant sous un si faible volume est légitime. Nous avons découvert avec M. Digoin l'efficacité de la notion de retour sur expérience que tous les gestionnaires de centrales dans le monde partagent depuis l'accident de Three Mile Island en 1979. De même qu'à Fukushima, les « actions inadaptées » des personnels, même très compétents, ont engendré des aggravations involontaires des désordres. EDF a donc mis au point des procédures qui doivent éviter de mettre les personnels devant des choix intellectuels déstabilisants en leur proposant des moyens de suivre des constantes physiques comme la pression, les températures, la radioactivité (méthode « par états » différente de la méthode par « événements » qui impliquent trop de stress).

Si ces conférenciers passionnés ont séduit leur auditoire, comme le montraient encore les discussions au restaurant, il faut bien remarquer que le temps réservé à la vie de l'académie, aux débats statutaires, a été réduit au strict minimum ; on sait que les prises de parole dans ces circonstances ne sont pas favorisées. Nous avons donc bien convenu de revenir pour les prochaines fois à une seule conférence pour donner à tous les membres qui traduisent leur intérêt précisément par leur présence, la possibilité de partager leurs opinions. Une présentation des problèmes liés au gaz radon, omniprésent en Morvan, est envisagée.

### **Brèves informations à propos du conseil d'administration du 7 août 2021 et de nos échanges des mercredis dans les locaux de l'Académie à Château-Chinon.**

Le prochain bulletin, le n°91, sera à nouveau polymathique et nos membres ainsi que nos conférenciers seront sollicités pour présenter des contributions variées en attendant des études plus approfondies. Nous avons d'autre part validé le plan d'un prochain bulletin consacré à la pêche en Morvan par Sébastien Gautier, nouveau membre titulaire élu lors de la dernière assemblée générale. Quant à Didier Verlynde, il nous présentera une étude sur l'élevage en Morvan, sujet très important que nous voyons évoluer sous nos yeux de béotiens, en constatant les changements de couleur des robes des animaux rencontrés au gré de nos déplacements.

Notre secrétaire Christian EPIN nous a présenté la carte qui représente, après de multiples approches approfondies de la définition du Morvan, « le territoire rural reposant en tout ou partie sur un socle cristallin ». Une première publication pourra traduire ces différents regards qui conduisent à de sensibles variations géographiques. En revanche, la publication des statistiques par commune

implique un choix bien défini des limites qui ne correspondent pas forcément à celles plus extensives du Parc Naturel Régional mais qui devraient refléter l'objectif initial de l'Académie, à savoir insister sur l'unité de cette région écartelée entre quatre départements.

Notre enquête sur les Morvandiaux et les énergies renouvelables, grâce à Odile Rhodes et Didier Verlynde, va permettre de donner la parole à ceux qui peuvent, d'une part, présenter le bilan énergétique du Morvan entre consommation et production autonome et, d'autre part, ceux qui maîtrisent de nouvelles filières pour assurer leur indépendance énergétique, que ce soit par l'hydroélectricité, l'énergie solaire ou la micro-méthanisation par exemple.

Nous proposerons donc, en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Morvan, une table-ronde à la fin de l'hiver qui, nous l'espérons, devrait donner l'occasion d'un débat constructif propre aux spécificités climatiques et aux infrastructures du Morvan.

### **Visite de l'exposition à Chalon-sur-Saône, exposition jumelle de celle d'Autun en collaboration avec Le Louvre.**

Notre visite de « printemps » prévue à Chalon, puis repoussée en juillet, commençait à ressembler à Nessie que nous n'avions pas pu rencontrer lors de notre voyage en Ecosse. Finalement, elle fut transformée en visite de fin d'été lors des journées du patrimoine. Sous un soleil bienvenu, nous avons commencé notre matinée le long des quais de Saône en évoquant les nombreuses découvertes faites dans cette rivière Arar, d'abord par les dragueurs de sable, puis par l'ancien conservateur du musée Denon, Louis Bonnamour. La municipalité de Chalon, convaincue de l'intérêt d'explorer de façon rationnelle les trésors engloutis depuis des millénaires, avait acheté et équipé une péniche, « Praehistoria » qui servait de base aux plongeurs archéologues, aux dessinateurs et aux chercheurs travaillant sur la Saône dont j'étais. Non seulement, ce fut l'occasion de sortir de la vase des dizaines d'objets en céramique, parfois en osier, d'armes en parfait état comme des épées de l'âge du Bronze, de l'âge du Fer ou d'époque gallo-romaine, mais ce fut aussi la fouille méthodique d'un village sur pilotis du Xè s. av.J.-C. dans la courbe nord de la rivière, avec cette contrainte pénible d'une visibilité maximale de 0,40 m ! Dans la courbe sud, des travaux portuaires avaient entraîné la destruction de longs bâtiments romains qui renforçaient encore la fonction portuaire du Cabillonum éduen à l'époque romaine au carrefour de la grande voie arrivant de Lugdunum et menant à Besançon.et à Augustodunum. Pour rejoindre l'île Saint-Laurent où se trouve l'imposant vieil hôpital, les Romains ont construit un pont sur piles maçonnées dont L.Bonnamour et son équipe ont pu découvrir les nombreuses astuces techniques mises en œuvre, depuis la construction d'une sorte de caisson étanche en bois servant de batardeau, équipé d'une pompe à roue, d'une forge pour sceller entre eux les blocs de pierre soigneusement emboîtés.

Après cette introduction dans l'antiquité, notre guide nous a fait découvrir Chalon-sur-Saône au temps des ducs, donc au XV<sup>e</sup> s. essentiellement. Dans des lieux archi-connus pour beaucoup d'entre nous, là, des rues incurvées trahissent l'emprise du châtelet ; plus loin, cachée entre deux façades XIX<sup>e</sup>, une tour ponctue le tracé des remparts ou c'est une tour escalier typique avec ses briques rouges et ses arêtes en blocs calcaire blanc, qui se découvre.

Mais attention, rien à voir avec celle rattrapée in extremis auprès d'un acheteur américain et reconstruite comme un phare à la pointe de l'île Saint-Laurent ! Rien de tel qu'une bonne maquette pour visualiser toutes ces informations lacunaires et c'est la chance de la ville de Chalon qui a décidé de présenter dans ses locaux une immense maquette de toute la ville au XV<sup>e</sup>, fruit d'une entreprise pédagogique de longue haleine, à voir et à revoir.

Enfin visite privilégiée attendue avec notre consoeur, Brigitte Chabard, conservatrice des musées de Chalon-sur-Saône, et principal responsable du montage au musée Vivant Denon, de l'exposition intitulée « Miroir du Prince, la commande artistique des hauts fonctionnaires bourguignons (1425-1510) ». Grâce à une grande carte figurant bien, dès l'entrée, l'extension du domaine des ducs de Bourgogne jusqu'au nord des Pays-Bas, on a pu suivre cette passion pour les chefs d'œuvre de la peinture, de la sculpture, de la tapisserie et de l'enluminure. Quel bonheur pour une spécialiste comme Béatrice Chabard, de pouvoir mener des enquêtes inédites grâce à la présence simultanée de tous ces fragments d'histoire. Ainsi, la fameuse devise de Nicolas Rolin sur ces carreaux vernissés, formule galante en l'honneur de Guigone de Salins, sa troisième épouse, est reprise sur la tapisserie des tourterelles comme motif sur les « 31 couvertes » destinées aux pauvres de l'Hôtel-Dieu de Beaune, pendant sa période de veuvage après 1462 ; l'étoile était là pour suggérer Notre-Dame, stella Maris. Ces associations métaphoriques sont à nouveau en jeu sur la tapisserie du parement de l'autel de l'Hôtel-Dieu de Beaune où des branches de véronique petit chêne accompagnent la devise, évoquant ainsi Sainte Véronique et la Sainte Face qui assurait une protection divine renforcée, telle que Nicolas Rolin s'est fait représenter priant devant Notre-Dame tenant l'enfant Jésus sur ses genoux.



Maquette de Chalon au XV<sup>e</sup> siècle

Jean-Loup Flouest

### Les racines morvandes du général Gudin

La mémoire et les mérites du général César Charles Etienne Gudin ont été récemment rappelés à l'actualité à l'occasion de la découverte de son corps en Russie par des archéologues. Un boulet avait emporté l'une de ses jambes et haché l'autre à la bataille de Valoutina Gora. Il succomba quelques jours plus tard à Smolensk des suites de ses blessures le 22 août 1812. Il était considéré comme l'un des meilleurs et des plus distingués généraux de la Grande armée. Napoléon dont il avait été le condisciple à Brienne, le tenait en haute estime. Bien qu'elles soient restées un enjeu diplomatique, les cendres de ce vaillant soldat ont finalement été rapatriées en France en juillet dernier et leur transfert dans la crypte de la cathédrale Saint-Louis des



Invalides à Paris est envisagé pour le 2 décembre prochain.

Si le général naquit à Montargis au gré des affectations paternelles, son père, employé de la Ferme générale, avait vu le jour à Ouroux-en-Morvan, son grand-père et son arrière-grand-père étaient originaires de Château-Chinon et son bisaïeul était natif de Gâcogne. Tous ses autres ascendants connus sont issus du Morvan.

Les premiers représentants avérés de la famille Gudin et de la filiation qui mène au général se sont manifestés vers 1575 dans la paroisse de Montigny-en-Morvan où ils étaient sans doute propriétaire d'une partie des terres du hameau de Arringes. L'un des rejetons, Léonard, s'installe en qualité de laboureur avec son épouse dans la paroisse de Gâcogne à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Leur fils Pierre y devint notaire royal après une expérience de marchand. Il y ajoute les fonctions de procureur fiscal de Rhuère et s'arroge le titre de seigneur en partie de Meulois dans la paroisse de Brassy.

Pourtant deux de ses enfants paraissent tomber dans la délinquance et le crime. En 1651, le procureur du roi en la maréchaussée de Vézelay requiert contre Jacques Gudin, « pour coups de bâton ayant causé la mort, donnés par ledit Gudin à Jehanne Rousseau, veuve de feu Edme Farcy, du village de Brisson, paroisse de Brassy, qu'il avait rencontrée conduisant, avec une autre femme, un chariot à bœufs plein de bois ». En 1678, une sentence prévôtale reconnaît la culpabilité de Claude Gudin pour avoir assassiné « Jacques Paillet, maître clerc à Paris, fils d'honorable homme Jean Paillet, marchand demeurant en la ville de Lormes, sur le grand chemin de Lormes à Corbigny ». Les deux sont condamnés par contumace à être pendus. Ils ne sont donc pas encore anoblis car ils auraient eu le privilège d'être décapités. Les sources ne précisent pas de quelle manière ils échapperont au bourreau. Toujours est-il qu'ils auront la vie sauve et poursuivront leur carrière comme si de rien n'était. De fausses accusations portées contre eux relevaient sans doute d'adversaires malveillants.

Jacques qui nous intéresse plus particulièrement en raison de sa descendance, achète une charge de conseiller du roi, devient lieutenant-criminel, puis élu en l'élection



